

A. Des pauvres par millions

Les économistes raisonnent toujours à la marge. Certes la pauvreté en France n'explose pas. Mais constater que le taux de pauvreté n'a que faiblement augmenté en 2018, **0,2 %** en **valeur réelle**, selon l'INSEE, ne doit pas masquer un fait essentiel : **plus de neuf millions de personnes** sont en situation de précarité monétaire [...]

Par [Vincent Remy](#) — 23 octobre 2019 Télérama n°3641

B. Les inégalités et la pauvreté seraient à la hausse en France

[...] Toujours en utilisant « la méthode de micro simulation », l'Insee constate une autre évolution défavorable : «Le **taux de pauvreté** monétaire augmenterait de **0,6 %** ». Autrement dit : «**14,7%** de la population » aurait des revenus inférieurs au seuil de pauvreté en 2018, ce qui correspond à **9,3** millions de personnes, contre **14,1%** l'année précédente soit **8,8** millions de personnes concernées. [...]

Par [Tonino Serafini](#) — 18 octobre 2019 <https://www.liberation.fr/france/2019/10/18>

C. Évolutions et niveaux du taux de pauvreté et des principaux indicateurs d'inégalités en 2017 et en 2018 avec baisse des allocations logement dans le parc HLM

	2017 Observé	2018 Simulé
Taux de pauvreté au-dessous de 60 % du revenu médian		
Évolution par rapport à l'année précédente (en points de %)	0,1	0,6
Niveau (en %)	14,1	14,7

Note : les indicateurs calculés reposent par définition sur des niveaux de vie qui n'intègrent pas les loyers et donc pas la baisse de loyer intervenue début 2018 dans le parc social.

Lecture : en 2018, selon la simulation, en prenant en compte la baisse des allocations logement dans le parc HLM (compensée par la réduction de loyer de solidarité, RLS), le taux de pauvreté **augmenterait** (+ 0,6 point de pourcentage), à **14,7 %** et l'évolution du **rapport interdécile** serait de + 0,049 (soit 0,0 en arrondi), passant ainsi de 3,4 à 3,5.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017 (actualisée 2018), modèle Ines 2018.

Questions sur les 3 documents (A/B/C)

Q.A.1. Pour calculez le taux de pauvreté doit-on retenir l'évolution d'un revenu (moyen ou médian) en valeur ? expliquez → on calcule le taux de pauvreté à partir du revenu médian et en prenant en compte l'inflation qui abaisse le pouvoir d'achat donc à partir du revenu réel (ET NON PAS LE NOMINAL)

Q.A.2. En quoi la donnée brute apporte-t-elle une information essentielle, bien qu'incomplète, sur la pauvreté au sein de la population française ? Elle informe sur un niveau mais 9 millions de personnes représente déjà un nombre « important ». Quel calcul proposeriez-vous de poser afin d'avoir une information sur la part de pauvres dans la population ? → On calculera alors le rapport entre la population pauvre et l'ensemble de la population soit : [Pop. sous le seuil de pauvreté / Population Totale] x100

Q.A.3. L'augmentation de « 0.2 » doit-elle s'exprimer en % ? A quelle condition par rapport à l'objet d'étude ? S'il s'agit du taux de variation du taux (de proportion) on pourrait effectivement dire « +0.2 % » (quel intérêt ?) S'il il s'agit d'un écart entre deux taux de pauvreté alors il faut dire + 0.2 point Comparez avec le tableau C. → Ici les écarts sont effectivement en points. Il est étonnant en revanche de voir l'intitulé « Niveau » à côté de (« En %)

A. Des pauvres par millions

Les économistes raisonnent toujours à la marge. Certes la pauvreté en France n'explose pas. Mais constater que le taux de pauvreté n'a que faiblement augmenté en 2018, **0.2 %** en **valeur réelle**, selon l'INSEE, ne doit pas masquer un fait essentiel : **plus de neuf millions de personnes** sont en situation de précarité monétaire [...]

Par [Vincent Remy](#) — 23 octobre 2019 [Télérama n°3641](#)

B. Les inégalités et la pauvreté seraient à la hausse en France

[...] Toujours en utilisant « *la méthode de micro simulation* », l'Insee constate une autre évolution défavorable : « **Le taux de pauvreté monétaire augmenterait de 0,6 %** ». Autrement dit : « **14,7% de la population** » aurait des revenus inférieurs au seuil de pauvreté en 2018, ce qui correspond à **9,3 millions** de personnes, contre **14,1%** l'année précédente soit **8,8 millions** de personnes concernées. [...]

Par [Tonino Serafini](#) — 18 octobre 2019 <https://www.liberation.fr/france/2019/10/18>

C. Évolutions et niveaux du taux de pauvreté et des principaux indicateurs d'inégalités en 2017 et en 2018 avec baisse des allocations logement dans le parc HLM

	2017 Observé	2018 Simulé
Taux de pauvreté au-dessous de 60 % du revenu médian		
Évolution par rapport à l'année précédente (en points de %)	0,1	0,6
Niveau (en %)	14,1	14,7

Note : les indicateurs calculés reposent par définition sur des niveaux de vie qui n'intègrent pas les loyers et donc pas la baisse de loyer intervenue début 2018 dans le parc social.

Lecture : en 2018, selon la simulation, en prenant en compte la baisse des allocations logement dans le parc HLM (compensée par la réduction de loyer de solidarité, RLS), le taux de pauvreté **augmenterait** (+ 0,6 point de pourcentage), à **14,7 %** et l'évolution du **rapport interdécile** serait de + 0,049 (soit 0,0 en arrondi), passant ainsi de 3,4 à 3,5.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, *enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017 (actualisée 2018), modèle Ines 2018*.

Questions sur les 3 documents (A/B/C)

Suite 1

Q.B.1. Calculez l'évolution du nombre de pauvres puis le taux de variation en %. Interprétez en commençant par « Sur 100 ... » → On calcule un taux de variation soit :

$$(9,3 - 8,8) / 8,8 = +0,056 / 1 \text{ soit } + 5,6 \%$$

Sur 100 personnes pauvres en 2017 on en a 6, par excès, de plus en 2018. Mais alors + 5,6 % n'est pas 0,6 %.

Par ailleurs un taux de variation entre 14,7 % et 14,1 % ne donne pas +0,6 % (le calcul donne +4,25 %)

Q.B.2. Comment expliquer l'écart significatif avec le chiffre annoncé de (+)0.6 % ? Les journalistes (doc. A et B) maîtrisent-ils les écarts de valeurs en % comme l'INSEE (cf. doc. C) → Cf. Ci-dessus Les journalistes n'ont pas suivi de cours de SES ! Ou ils n'ont pas assimilé les nuances de la lecture statistique !!!

Q.C.1. En quoi le **revenu médian** est-il un indicateur de dispersion et une valeur frontière ? Citez deux autres types de quantiles.

→ Le revenu médian sépare en deux la population considérée soit celle qui gagne plus de la somme de ce revenu, population qui représente 50 % de l'effectif considéré. L'autre moitié gagne moins que ce revenu. Pour être plus précis on pouvait retenir les 3 quartiles (dispersant en 4 la population) ou 4 quintiles (dispersant en 5 cinquièmes la population).

A. Des pauvres par millions

Les économistes raisonnent toujours à la marge. Certes la pauvreté en France n'explose pas. Mais constater que le taux de pauvreté n'a que faiblement augmenté en 2018, **0,2 %** en **valeur réelle**, selon l'INSEE, ne doit pas masquer un fait essentiel : **plus de neuf millions de personnes** sont en situation de précarité monétaire [...]

Par [Vincent Remy](#) — 23 octobre 2019 Télérama n°3641

B. Les inégalités et la pauvreté seraient à la hausse en France

[...] Toujours en utilisant « la méthode de micro simulation », l'Insee constate une autre évolution défavorable : «Le **taux de pauvreté monétaire augmenterait de 0,6 %** ». Autrement dit : «**14,7% de la population** » aurait des revenus inférieurs au seuil de pauvreté en 2018, ce qui correspond à **9,3 millions** de personnes, contre **14,1%** l'année précédente soit **8,8 millions** de personnes concernées. [...]

Par [Tonino Serafini](#) — 18 octobre 2019 <https://www.liberation.fr/france/2019/10/18>

C. Évolutions et niveaux du taux de pauvreté et des principaux indicateurs d'inégalités en 2017 et en 2018 avec baisse des allocations logement dans le parc HLM

	2017 Observé	2018 Simulé
Taux de pauvreté au-dessous de 60 % du revenu médian		
Évolution par rapport à l'année précédente (en points de %)	0,1	0,6
Niveau (en %)	14,1	14,7

Note : les indicateurs calculés reposent par définition sur des niveaux de vie qui n'intègrent pas les loyers et donc pas la baisse de loyer intervenue début 2018 dans le parc social.

Lecture : en 2018, selon la simulation, en prenant en compte la baisse des allocations logement dans le parc HLM (compensée par la réduction de loyer de solidarité, RLS), le taux de pauvreté **augmenterait** (+ 0,6 point de pourcentage), à **14,7 %** et l'évolution du **rapport interdécile** serait de + 0,049 (soit 0,0 en arrondi), passant ainsi de 3,4 à 3,5.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017 (actualisée 2018), modèle Ines 2018.

Questions sur les 3 documents (A/B/C)

Suite 2

Q.C.2. En quoi le **rapport interdécile** est-il intéressant quant aux inégalités de revenus ?

→ Parce qu'il est l'écart « maximum » que l'on peut obtenir entre le niveau le plus élevé des revenus de ceux qui gagnent le moins (1^{er} décile) et le revenu le plus « bas » (9^{ème} décile) du dernier 10^{ème} soit le plus favorisé en matière de revenu

Q.C.3. Quelle nuance essentielle y a-t-il entre « ...**augmenterait** (...), à **14,7 %**... » et « **augmenterait de 14,7%** » ?

→ La seconde expression doit s'interpréter comme un taux de variation et irait dans le sens d'une hausse d'un niveau donc du nombre de personnes pauvres. En revanche la 1^{ère} expression signifie que le poids de la population pauvre s'alourdit. Le fait que l'importance relative de cette population est en hausse ne veut pas dire pour autant qu'il y a plus de pauvres (cela pourrait être aussi le fait d'un recul de la taille de la population totale)

En résumé, on observe :

- Une hausse de la population pauvre (de 8,8 millions à 9,3 millions.
- Cette hausse de 500000 personnes environ se traduit par une hausse relative de 5,6 %.
- Cette hausse du nombre de pauvres accroît le taux de pauvreté de 14,1 % à 14,7 %.
- Le taux de pauvreté augmente de 0,6 point.